

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 162 (2016)

**Artikel:** La Villa romaine d'Orbe-Boscéaz : genèse et devenir d'un grand domaine rural : volume 2 : éléments et ornements architecturaux, mobiliers, synthèses  
**Autor:** Paunier, Daniel / Luginbühl, Thierry  
**Kapitel:** VIII: Trois siècles et demi d'histoire rurale  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-835640>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 08.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Trois siècles et demi d'histoire rurale

# VIII

### Développement et discours architectural

Jacques Monnier

L'occupation sur le plateau de Boscéaz s'inscrit dans la durée, puisqu'il a livré des traces d'une présence humaine au cours du Néolithique, puis durant l'âge du Bronze et au début du Second âge du Fer, époque pour laquelle un silo atteste la présence d'un établissement à caractère rural. Aucune continuité d'occupation n'a cependant été observée entre l'époque de La Tène et le début de l'époque romaine. La première *villa* est érigée sur le plateau de Boscéaz à la fin du règne de Néron ou au début de l'époque flavienne, dès les années 65-70 ap. J.-C.

L'hypothèse d'une première occupation remontant à la première moitié de notre ère, suggérée notamment par les découvertes monétaires, n'est jusqu'ici pas confirmée par les autres catégories de mobilier issu des fouilles de la *pars urbana*: sur les quelque 20'000 m<sup>2</sup> explorés par l'IASA, on ne compte ainsi aucun tesson de terre sigillée italique ni amphore Dressel 1. Ce premier établissement romain antérieur à la *villa* du I<sup>er</sup> s., à supposer qu'il a bien existé à Boscéaz, resterait encore à localiser précisément. Invisible sur les photographies aériennes (car réalisé en terre et en bois?), il ne pourrait se situer qu'en dehors de l'emprise de nos fouilles, à quelque distance de la partie centrale du plateau. Cette hypothèse pose par ailleurs une difficulté de taille, car on comprendrait mal pourquoi ce premier habitat aurait initialement évité la zone la plus favorable à l'implantation humaine – et fréquentée depuis le Néolithique! – avant de se déplacer sur la terrasse centrale, lors de la construction de la *villa* à la fin de l'époque néronienne. On peut également se demander si l'apparition d'une *villa* à Boscéaz à la fin du I<sup>er</sup> s., une date relativement tardive par comparaison avec d'autres établissements ruraux de la région occupés dès l'époque augustéenne (Yvonand-Mordagne VD, Vallon-Sur Dompière FR), ne peut trouver son explication dans le déplacement d'un habitat sur une plus longue distance. En effet, le site proche d'Essert-sous-Champvent recèle une *villa* qui semble avoir été détruite par un incendie dans les années 60-70 ap. J.-C. Cette datation fournie par la céramique en particulier<sup>1035</sup>, immédiatement antérieure à la construction de la première *villa* d'Orbe, indique-t-elle l'abandon du site d'Essert-sous-Champvent au profit du plateau de Boscéaz? L'hypothèse reste ouverte, faute de fouilles étendues, mais on ne saurait exclure que les événements qui touchent notre pays à l'aube de l'époque flavienne – guerre civile de 69, réorganisation de la *Civitas* helvète au début du règne de Vespasien – n'aient pu avoir un effet sur l'occupation des campagnes.

1035 B. STÄHLI, «La céramique de la *villa* gallo-romaine d'Essert-sous-Champvent», in: R. KASSER, *Yverdon: histoire d'un sol et d'un site avec la cité qu'ils ont fait naître* (Eburodunum I), Yverdon, 1975, p. 191-205. Une étude récente du mobilier retrouvé en prospection sur ce site révèle même une occupation de la fin du II<sup>e</sup> s. avant notre ère jusqu'à l'époque romaine: F. CARRARD, «Du nouveau sur les "Helvètes des champs...": à propos de tessons laténiens sur trois sites de l'arrière-pays yverdonnois» in: J. BULLINGER, P. CROTTI et C. HUGUENIN (dir.), *De l'âge du Fer à l'usage du verre. Mélanges offerts à Gilbert Kaenel dit «Auguste»* (CAR 151), Lausanne, 2014, p. 217-230. La continuité postulée par l'auteur est cependant à considérer avec prudence en l'absence de fouilles.

## La villa de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. et du début du II<sup>e</sup> s.

La première villa érigée à Boscéaz se compose d'au moins quatre édifices maçonnés répartis sur une surface de 2,5 ha, soit la superficie de la future *pars urbana* du II<sup>e</sup> s. Les constructions se répartissent dans la pente selon un plan «épars» connu sur des villae de taille moyenne en Suisse. L'édifice principal, initialement de plan rectangulaire, présente dans son état final un plan d'inspiration méditerranéenne, avec un bâti entourant une cour centrale longée de galeries sur trois côtés. La parure ornementale de l'édifice est remarquable: une colonnade est attestée par des fragments de colonnes rudentées en calcaire jaune, peut-être d'ordre corinthien, dont la hauteur est estimée à environ 2,50 m. L'édifice compte en outre au moins cinq décors pariétaux peints d'excellente qualité. La villa dispose de tous les raffinements du mode de vie à la romaine, comptant notamment un bâtiment thermal. Les deux autres édifices, sont trop mal conservés pour permettre d'identifier leur fonction exacte; les bâtiments utilitaires qui devaient s'ajouter à l'ensemble n'ont pas été localisés. La villa s'agrandit à la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du II<sup>e</sup> s. de notre ère, avec l'adjonction d'un bâtiment ouvrant sur une cour enclose de 900 m<sup>2</sup>, qui semble avoir remplacé l'édifice principal de la première villa.

## La villa de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et son «palais»

La nouvelle villa qui voit le jour sur le plateau de Boscéaz dès le règne de Marc Aurèle est conçue selon un plan unitaire et grandiose. Elle se démarque des établissements antérieurs en premier lieu par sa taille: entourée d'un enclos quadrangulaire de 420 x 400 m de côté environ (11,8 x 11 *actus*), elle couvre une surface de 16 ha où se répartissent les différents bâtiments, alors que la *pars urbana* prend la forme d'un véritable palais dont les ailes se développent sur une surface de près de 1,5 ha, oblitérant toutes les constructions antérieures à l'exception de l'édifice d'époque trajane, intégré à l'aile nord de la nouvelle demeure. La nouvelle villa ne s'inscrit pas totalement en rupture avec l'établissement précédent, car son plan général ramassé et la disposition des constructions à l'intérieur de l'enclos ne sont pas sans évoquer les villae à plan épars plus modestes. Parallèlement, le plan présente des traits caractérisant les grandes villae à plan axial, comme l'agencement des édifices selon un axe de symétrie et la monumentalisation des bâtiments, en particulier la *pars urbana*. D'importants terrassements accompagnent la construction de la nouvelle demeure du propriétaire. Si le léger relief du plateau central avait dicté l'emplacement des édifices antérieurs, les bâtiments érigés au II<sup>e</sup> s. s'établissent sur une zone parfaitement nivelée, prolongée vers l'est par une vaste terrasse artificielle, dont le long mur de soutènement, vu depuis la plaine, confère à l'ensemble l'aspect d'un podium.

Placée au cœur de la villa dont elle constitue le centre de gravité, la résidence du propriétaire est à l'image de ce gigantisme: composée de plus d'une centaine de locaux, de sept espaces intérieurs ouverts et d'une grande esplanade ouvrant sur la plaine, la zone d'habitation comprend trois zones bien distinctes. Le bâtiment central couvre une superficie de 7000 m<sup>2</sup>. La façade principale, à l'ouest, est rythmée d'absides semi-circulaires et d'exèdres rectangulaires qui rompent la monotonie d'une paroi rectiligne, à l'image de ce que l'on connaît pour des monuments publics. À l'intérieur de l'édifice, appartements, pièces de travail ou de réception, locaux à vocation utilitaire se répartissent autour des deux cours centrales juxtaposées, présentant chacune une ornementation particulière. Au nord, la partie «publique» accessible aux invités de la maison présente une ornementation très sobre avec des colonnades en calcaire blanc d'ordre toscan, d'origine italique. Trois mosaïques à décor géométriques ornent des salles à manger et leur antichambre. Autour de la cour sud s'ouvre la partie «privée» de la demeure, où ne pénétraient certainement que les proches de la famille. Dans les portiques, les colonnades sont d'ordre corinthien, les colonnes rudentées, moins espacées qu'au nord, sont taillées dans du calcaire jaune, la pierre d'Hauterive. Trois pavements de mosaïque, tous à sujets mythologiques, ornent l'une des pièces à coucher et son antichambre (mosaïques du Labyrinthe et du Triton, illustrant le mythe de Thésée), ainsi qu'une pièce indé-

pendante ouvrant sur le centre de la cour, peut-être une bibliothèque ou un bureau (mosaïque d'Achille à Scyros).

La façade orientale de l'édifice est prolongée à chaque extrémité par une galerie menant à un pavillon saillant, formant une façade continue sur plus de 200 m. À l'arrière de chaque pavillon se développent des ailes latérales entourant le bâtiment central. Si l'on ne sait que peu de chose de l'aile nord, très arasée, l'aile sud en revanche comprend plusieurs pièces d'agrément dans le pavillon. Une pièce d'angle est ornée d'une mosaïque dont ne subsiste que la bordure à caractère champêtre (mosaïque du Cortège rustique), alors que son antichambre est recouverte d'un pavement géométrique (mosaïque à carrés et losanges). La neuvième mosaïque (mosaïque des Divinités) orne une pièce peut-être en rapport avec l'un des deux ensembles thermaux de la *pars urbana*. C'est à l'arrière du pavillon sud que se développe une vaste zone balnéaire somptueusement décorée de plus de 750 m<sup>2</sup> comprenant deux secteurs distincts: le plus grand présente plusieurs pièces chauffées, dont une piscine, alimentés depuis un vaste local de service. Le dédoublement des zones thermales répondait à une différence d'utilisation: le petit ensemble, exigeant une infrastructure peu développée, pouvait satisfaire aux besoins journaliers alors que les «grands thermes» pouvaient servir aux occasions particulières, en présence d'invités ou d'amis. Peut-être les deux unités communiquaient-elles par un passage; elles auraient ainsi pu être mises en service conjointement.

Dans ce vaste complexe, l'eau est présente partout, soulignant le luxe déployé dans la *pars urbana*. Canalisée et amenée vers les édifices, elle circule dans un réseau très élaboré de conduites souterraines. Bassins et fontaines dans les cours et dans les ensembles thermaux sont raccordés à des canalisations d'évacuation qui sillonnent le sous-sol. Dans les jardins, aucune trace des plantes (arbustes, haies) rythmant les différents espaces, structurant les circulations, et qui constituaient des aménagements paysagers qui se devaient d'être le pendant «végétalisé» de l'architecture des édifices.

À la frange sud-occidentale du palais, enfin, un bâtiment abritant remises et ateliers s'élève près des zones de service des thermes. Son extrémité méridionale est constituée de locaux à vocation d'habitation, à l'usage du personnel de l'établissement; la présence d'un ensemble de pièces chauffées formant peut-être un petit balnéaire y signale la recherche manifeste d'un confort, peut-être suscitée par l'*imitatio*, si ce n'est par l'*aemulatio* du propriétaire.

## L'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge

Les données dont nous disposons ne sont pas aussi claires que pour les périodes précédentes, mais la fin du III<sup>e</sup> s. semble bien marquer une époque charnière pour le palais, dont les édifices connaissent une période de déclin. Ce phénomène suit-il une période d'abandon? Rien ne permet de l'affirmer avec certitude. Les causes de cette rupture ne sont pas connues, mais on peut retenir, parmi d'autres événements, que l'hypothèse de troubles liés aux opérations menées par Aurélien contre l'Empire gaulois a été avancée pour expliquer la composition du trésor monétaire de Montcherand, situé à quelques kilomètres de la *villa* de Boscéaz (voir vol. 1, p. 361). Si le corps de bâtiment principal (B4) ne livre aucun mobilier postérieur à la fin du III<sup>e</sup> s., des vestiges manifestement postérieurs à la phase «palatiale» signalent une fréquentation à époque tardive, malheureusement indéterminée. La présence de poteaux de soutènement installés dans certaines pièces aux charpentes défailtantes indique la volonté de prolonger l'utilisation de ces espaces. Si certains locaux étaient peut-être partiellement désaffectés, d'autres furent reconvertis en espaces de stockage des matériaux de construction récupérés. Dans le bâtiment B5, au nord, ce sont de véritables petites constructions indépendantes qui sont élevées dans des espaces où les murs sont partiellement arasés, mais toujours visibles.

Peut-être le changement d'affectation des locaux du bâtiment central est-il contemporain des activités de transformation des matériaux de construction, bien attestées dans le bâtiment au sud-ouest de la *pars urbana* au IV<sup>e</sup> s. La zone des thermes semble elle aussi occupée, ce qui indique peut-être que les conduites d'adduction

d'eau étaient encore en partie fonctionnelles. Le mobilier, qui comprend, outre des monnaies, des céramiques d'importation (céramique tardive à revêtement argileux ou «luisante», terre sigillée d'Argonne), mais aussi des éléments de parure en bronze et un récipient en verre, indique une occupation, désormais concentrée dans la partie méridionale de l'ancien palais. D'autres traces de fréquentation dans la *pars rustica*, non encore explorée systématiquement, ainsi que dans le sanctuaire de Mithra érigé hors de l'enclos, montrent que la fréquentation du site ne se limite pas à la *pars urbana*. Reste que nous ne disposons que d'indices trop ténus pour déterminer la nature de l'occupation tardive: les propriétaires ont-ils déserté les lieux au tournant du IV<sup>e</sup> s. ou sont-ils partie prenante (et même les instigateurs) dans le processus de récupération des matériaux de construction, le site de Boscéaz subissant des mutations dans les formes architecturales mais conservant peut-être, pendant une durée qui nous est inconnue, une fonction productive agro-pastorale?

Ce qu'il advint de Boscéaz après l'Antiquité ne nous est que partiellement connu (voir vol. 1, p. 60-61). Les bâtiments seront progressivement démantelés et leurs pierres systématiquement récupérées. Un four à chaux découvert sous la «Ferme de Boscéaz» appartient vraisemblablement à cette phase de récupération. Le plateau sera occupé au Moyen Âge par un hameau qui subsistera jusqu'au XIV<sup>e</sup> s.<sup>1036</sup>. Au XVIII<sup>e</sup> s., des cartes mentionnent, à l'emplacement de la *villa*, des «amas de mazures» et des «monceaux de pierres».

1036 BARBEY *et al.* 1929, p. 336-339. Voir également D. PAUNIER, article «Boscéaz», in: *Dictionnaire historique de la Suisse*, volume 2, 2003, p. 492.

## Les habitants: des maîtres aux esclaves

Thierry Luginbühl

Les données archéologiques dont nous disposons pour la *villa* d'Orbe-Boscéaz ne permettraient guère d'aborder la question de ses habitants sans les sources littéraires et épigraphiques latines, qui nous donnent la possibilité de relativement bien connaître la société et les populations de l'Italie et des provinces romaines. Ces sources<sup>1037</sup> nous apprennent que les grandes *villae rusticae* étaient toujours la propriété d'un *dominus* et de sa famille (*gens*) et que l'exploitation de leur domaine était généralement gérée par un intendant, placé à la tête de serviteurs, souvent affranchis, et d'esclaves. La structure hiérarchique de la population d'une *villa* comme celle de Boscéaz correspondait certainement à ce modèle d'origine italienne, mais était vraisemblablement plus complexe, au vu de l'importance du domaine, et intégrait probablement des *subvilici*, responsables d'activités particulières, et peut-être des fermiers «autonomes» chargés de l'exploitation de certaines parcelles (fig. 678).

### Les propriétaires du domaine

En l'absence de sources écrites, à l'exception de quelques *graffiti* sur céramique, l'histoire de la famille qui possédait le domaine de Boscéaz ne peut se fonder que sur des données archéologiques et principalement sur l'évolution de sa *villa*, dont les deux premiers états permettent de penser que cette *gens* ne devait pas être particulièrement fortunée avant le milieu du II<sup>e</sup> s. de notre ère. Achevée sous le règne de Marc Aurèle, la construction de la grande *pars urbana* témoigne par contre sans équivoque d'une forte et même d'une exceptionnelle promotion économique et sociale. Nul doute en effet que la famille qui possédait ce «palais», sans équivalent connu sur le Plateau suisse, appartenait désormais aux plus hautes élites de la Cité helvète et donc au cercle restreint des *gentes* ayant accès au sénat d'Avenches (*ordo decurionum*) et à la magistrature suprême de *duumvir*.

Le «gigantisme» de cette *pars urbana* (27'000 m<sup>2</sup>) avait conduit des chercheurs comme D. Van Berchem à émettre l'hypothèse qu'elle ait appartenu à la plus célèbre des grandes familles helvète-romaines, la *gens* des *Camilli*, dont plusieurs membres sont connus par des inscriptions découvertes sur différents sites de Suisse occidentale<sup>1038</sup>. Les principaux personnages de cette famille aristocratique ayant vécu durant la période julio-claudienne (C. Iulius Camillus, C. Valerius Camillus, Iulia Festilla), à l'époque flavienne (C. Flavius Camillus) ou au début du II<sup>e</sup> s. (C. Camillius Paternus), l'hypothèse qu'ils aient résidé à Orbe-Boscéaz n'est guère recevable au vu de la chronologie du développement du domaine, dont la première *villa* n'est pas antérieure au règne de Vespasien et dont les constructions resteront modestes, nous l'avons dit, avant les années 160/170 de notre ère.

Il est donc plus probable que ce domaine ait appartenu à une famille dont l'émergence économique et politique ne remonte qu'au milieu du II<sup>e</sup> s., comme celle des *Macrii*, dont plusieurs inscriptions ont été retrouvées à Avenches. Le premier membre connu de cette *gens*, Q. Cluvius Macer, pourrait avoir obtenu la citoyenneté romaine après avoir servi dans l'armée, si l'on en croit, à la suite d'A. Bielman, son gentilice d'origine italienne et l'évolution très provinciale des noms des membres de sa *gens* (voir ci-dessous). Il exercera toutes les fonctions publiques de la Cité helvète, avant de parvenir à la charge de *duumvir*, qu'obtiendra à son tour l'un de ses fils, Macrius Nivalis. Bien qu'il ne puisse être démontré que leur famille ait possédé le domaine de Boscéaz, cette hypothèse permettrait d'expliquer le développement extraordinaire de la *villa* durant le règne de Marc Aurèle et n'est pas contredite par la découverte de plusieurs *graffiti* présentant les lettres MA et par celle d'un ceinturon militaire de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. La construction précoce d'un temple dédié à Mithra, dont le culte était particulièrement populaire dans l'armée, pourrait par ailleurs correspondre à l'acte de dévotion d'un ancien militaire à l'endroit de la divinité orientale.

1037 Plaute, Cicéron, Pline le Jeune, Martial, Ausone et Sidoine Apollinaire, entre autres. Voir notamment LUGINBÜHL *et al.* 2001, p. 104-111.

1038 VAN BERCHEM 1994.

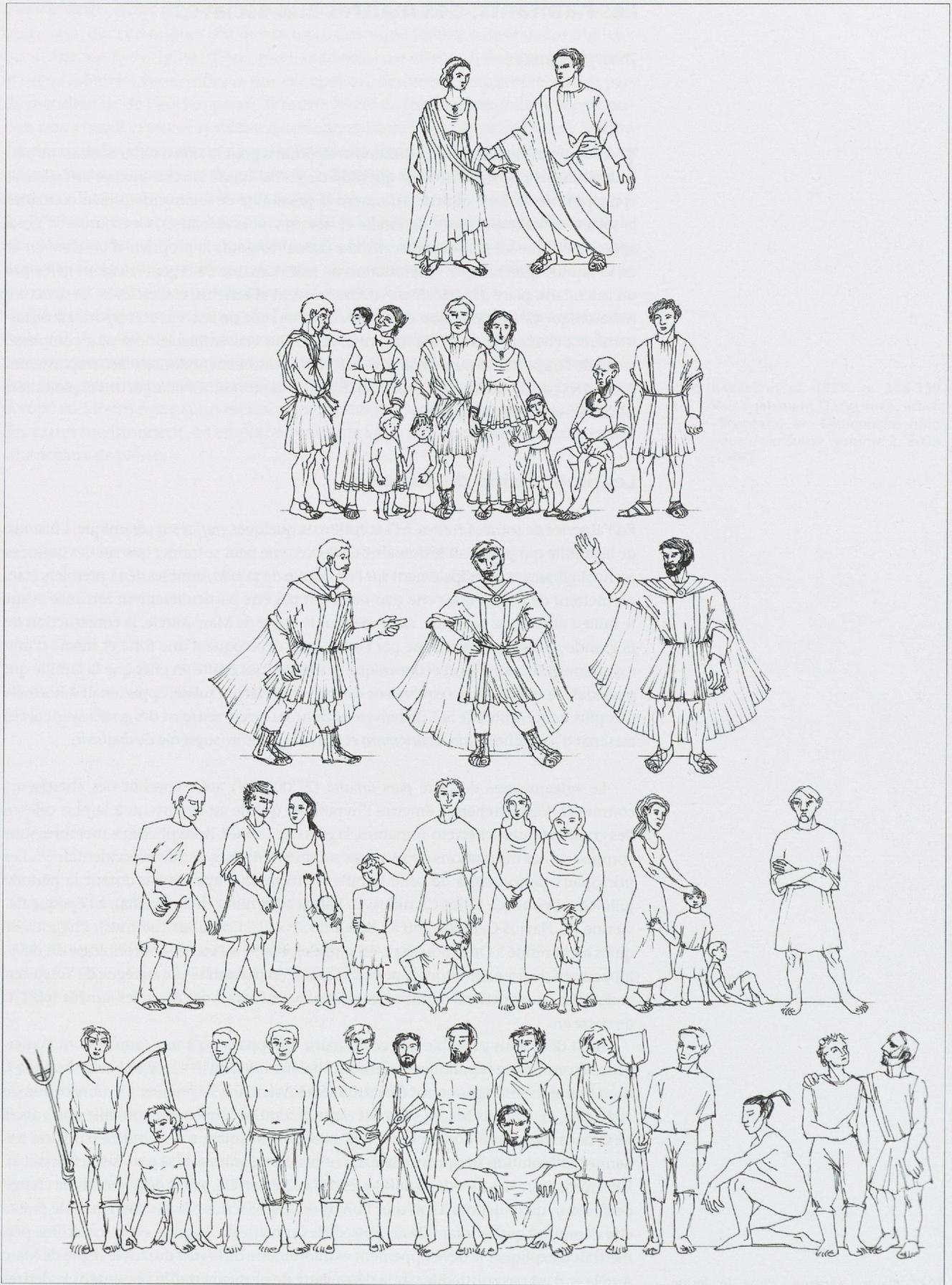


Fig. 678

Pyramide sociale théorique des habitants d'une villa. Dessin F. Leuba, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

## Les Cluvii Macrii

La famille des *Cluvii Macrii* est connue par trois inscriptions lapidaires découvertes en 1849 et 1852 au pied d'une exèdre du portique oriental du *forum* d'Avenches. Reprise par R. Frei-Stolba et A. Bielman durant les années 1990<sup>1039</sup>, l'étude de ces inscriptions permet de reconstituer assez précisément l'histoire de son essor social et politique, contemporain de l'extraordinaire développement du domaine de Boscéaz.

Le premier représentant connu de cette famille, Q. Cluvius Macer, était certainement d'origine helvète et pérégrine si l'on en croit son inscription dans la tribu Quirina et l'absence de mention de son père dans l'inscription CIL XIII 5098 (voir *infra*). La rareté du gentilice italien Cluvius permet de penser que Macer a obtenu la citoyenneté romaine par le service dans l'armée, peut-être dans la *Cohors I Helvetiorum* stationnée à Heilbronn-Boeckingen (D), près de Stuttgart. Le nouveau citoyen Cluvius Macer a ensuite épousé l'arrière-petite-fille d'un grand citoyen Avenchois, M. Afranius Professus, ce qui a certainement facilité son intégration dans l'Ordre des décurions helvètes et lui a permis de parvenir aux plus hautes magistratures de sa Cité au milieu du II<sup>e</sup> s. Le Conseil de la *Civitas* lui dédia une *schola* et des statues en l'honneur de ses mérites lors de son duumvirat. Ces deux fils, Macrius Nivalis et Macrius Macer, déchargeront la Cité de ces dépenses. Le premier, au moins, suivra l'exemple de son père et parviendra au duumvirat durant le règne de Commode.

### DÉDICACE EN L'HONNEUR DE Q. CLUVIUS MACER (CIL XIII 5098)

Q(uinto) Cluivio | Quir(ina tribu) Macro | omnibus honorib(us) | apud suos funct(o) | cui primo omnium | in duumviratu | schol(am) et statuas | ordo decrevit | Helveti et publice | imped(ium) remis(er)unt | Macrius Nivalis | et Macrius Macer | liberi.

À Quintus Cluvius Macer, de la tribu Quirina, qui a exercé toutes les fonctions publiques chez les siens et qui, pendant son duumvirat, fut le premier de tous en l'honneur duquel le Conseil (des décurions) décréta la construction d'une *schola* et l'érection de statues. Les Helvètes (ont élevé ce monument) sur décision publique. Ses fils, Macrius Nivalis et Macrius Macer, ont déchargé la communauté de cette dépense. Traduction R. Frei-Stolba et A. Bielman.

### DÉDICACE EN L'HONNEUR DE L'ÉPOUSE DE CLUVIUS MACER (CIL XIII 5099)

[..... Cluvi M]acri u[xori] | Afra]ni Professi | [p]ronepti qui curiam | donavit | Helveti publice | inpendium remis(er)unt | Macrius Nivalis | et Macrius Macer | liberi.

À [nom féminin], épouse de Cluvius Macer, arrière-petite-fille d'Afranius Professus qui offrit la curie. Les Helvètes (ont élevé ce monument) sur décision publique. Ses fils, Macrius Nivalis et Macrius Macer, ont déchargé la communauté de cette dépense.

### DÉDICACE EN L'HONNEUR DE Q. MACRIUS NIVALIS

Q. Macrio | Cluvi Macr(i) | fil(io) Quirin(a) | Nivali || omnibus ho | norib(us) apu[d] su[os] functo ...]

À Quintus Macrius Nivalis, fils de Cluvius Macer, de la tribu Quirina, qui a exercé toutes les fonctions publiques chez les siens...

Quelques *graffiti* inscrits sur des récipients en céramique livrent des noms ou des fragments de noms de personnes, dont certains appartenaient probablement à des membres de la famille des *domini* ou à des affranchis rattachés à cette *gens*. Trois fragments de récipients présentent, nous l'avons dit, les lettres MA, qui pourraient être les initiales de Macer (ou d'un nom dérivé), tandis que des gobelets nous livrent les appellations de Silvan[us?], de Victo(r?) — peut-être un militaire —, ainsi que les lettres [...]ERN[...], qui pourraient avoir fait partie du nom de Paternus (fig. 679 et voir p. 269).

Quel qu'ait été le gentilice des *domini* de Boscéaz, il ne fait guère de doute qu'ils aient été d'origine gauloise et probablement helvète, si l'on en croit le lent essor de leur *villa* et la persistance de certaines traditions indigènes, comme l'emploi de formes de céramiques laténiennes et de foyers au sol. À défaut de nous livrer leur identité précise, l'architecture de la *pars urbana*, son ornementation et le mobilier

1039 R. FREI-STOLBA et A. BIELMAN dir., *Musée romain d'Avenches: les inscriptions. Textes, traduction et commentaire* (Documents du Musée romain d'Avenches 1), 1996, p. 43-46.

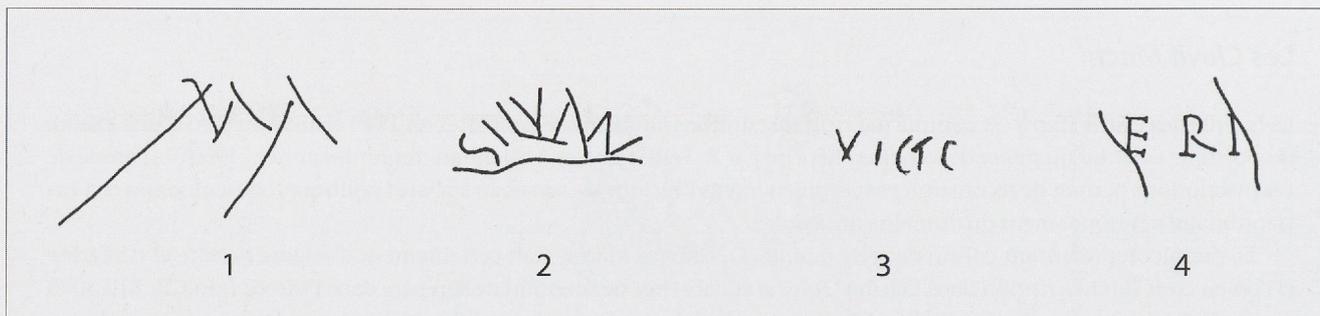


Fig. 679

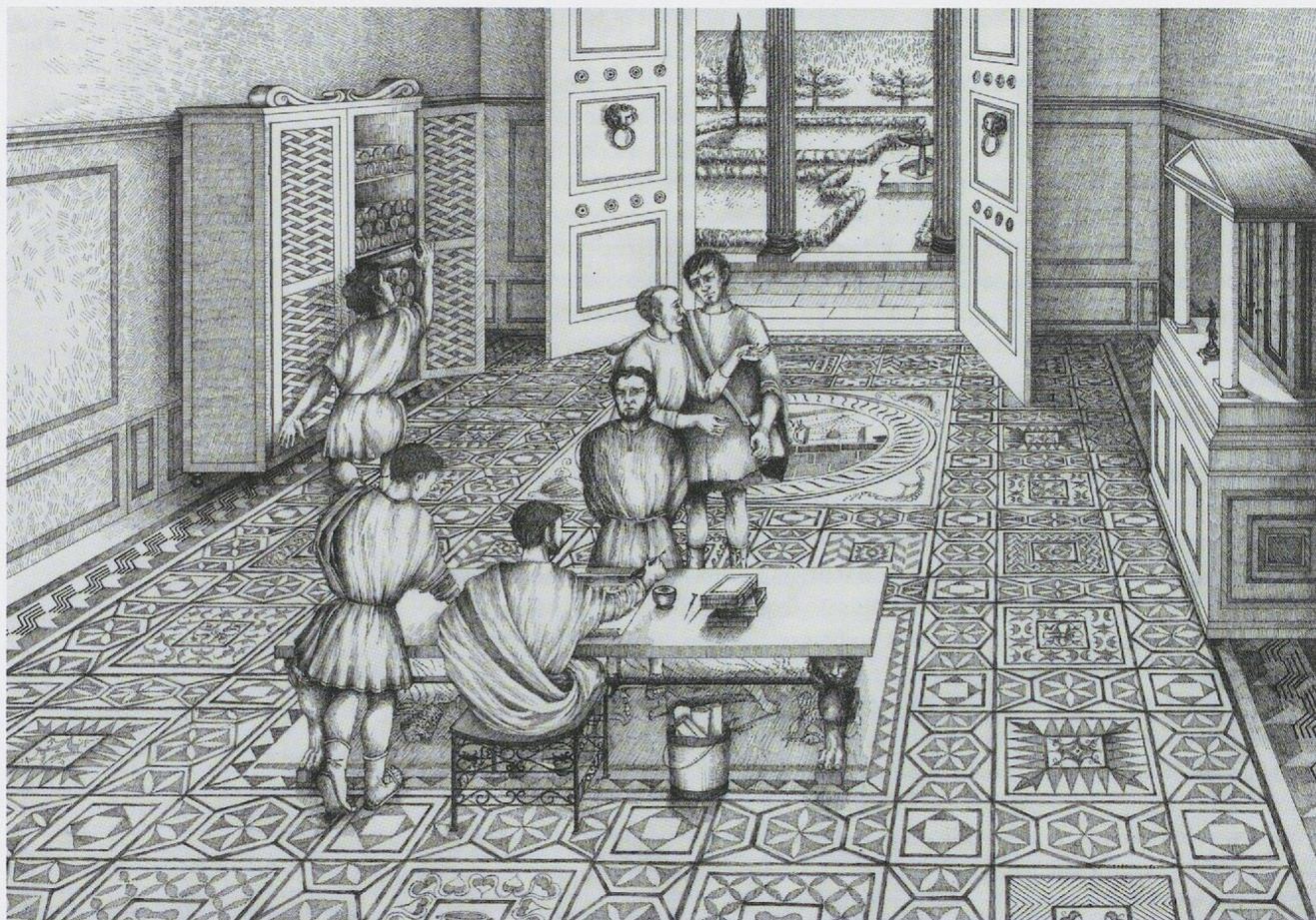
Exemples de graffiti de propriété sur céramiques. 1: Ma[...]; 2: Silvan[us]; 3: Victo(r); 4: [...]Jern[...]. Éch. 1:1.

qui y a été découvert sont très riches en informations sur la culture et le mode de vie des membres de cette *gens* (voir p. 484-498). Leur attrait pour l'ordre toscan et les mosaïques exaltant la *virtus* (Achille à Scyros, Thésée abandonnant Ariane pour retourner à Athènes, etc.) laisse supposer une morale familiale relativement sévère, d'inspiration vraisemblablement stoïcienne et profondément attachée aux valeurs romaines traditionnelles. Cette impression est corroborée par d'autres mosaïques, dont la symbolique est liée à l'ordre du cosmos (divinités planétaires), celui de la société (Thésée tuant le Minotaure) et celui du temps avec un «Cortège rustique» certainement intégré dans un cycle des activités annuelles. Ce dernier thème dénote par ailleurs un respect pour les valeurs terriennes, qui ne doit pas surprendre de la part d'une famille dont le domaine était principalement voué à la production céréalière (voir p. 482-483). Cette rusticité revendiquée transparait également dans l'attrait pour la chasse, illustrée par deux personnages du Cortège rustique et attestée par la découverte sur le site d'ossements de différentes espèces de grands mammifères comme l'ours, le cerf, le sanglier et, semble-t-il, l'aurochs. L'expression de ces valeurs convient bien à l'idéologie d'une famille de décurions de province, issue de la terre et devant vraisemblablement sa citoyenneté romaine au service dans une unité auxiliaire. Probablement liée à ces activités militaires, l'adoption du mithriacisme par les hommes de cette famille renforce encore cette image de «moralité virile», certainement très attachée au système impérial. Toute la culture de cette *gens*, néanmoins, n'était pas aussi austère, comme le prouvent les représentations de Bacchus, d'Amour ou de Narcisse, la construction d'un luxueux complexe thermal et la consommation de grands crus italiens et grecs.

Obligée de paraître pour asseoir son statut, la famille qui possédait le domaine de Boscéaz n'a pas ménagé ses efforts pour impressionner ses contemporains. Le gigantisme de la *pars urbana*, conçue pour être vue depuis la route, avec des *diaetae* latérales qui la font paraître encore plus grande qu'elle n'est, ainsi que le luxe de ses pavements, de ses revêtements muraux et de ses statues sont en effet la preuve d'une politique d'ostentation délibérée. L'étalage des richesses de cette *gens* ne se limitait d'ailleurs probablement pas à son domaine. Les maîtres de Boscéaz pratiquaient certainement l'évergétisme en finançant des constructions d'utilité publique et, peut-être, en organisant des jeux dans l'amphithéâtre d'Avenches, comme les *venationes* qui figurent sur l'une de leurs mosaïques.

Il est par ailleurs légitime de penser qu'une famille aussi riche jouait un rôle social et économique important à l'échelle régionale et, notamment, dans les *vici* proches d'*Urba* et d'*Eburodunum*. Son patronage s'étendait probablement aux associations professionnelles du *pagus* et, peut-être, de la capitale, ainsi qu'aux sanctuaires ruraux de la région, comme ceux du Chasseron et d'Ursins, tous deux visibles depuis la terrasse de la *pars urbana*.

La découverte d'inscriptions dans la nécropole de la villa permettra peut-être, un jour, de vérifier si les *Macrii* étaient bien les maîtres de Boscéaz. Quoi qu'il en soit, nous l'avons dit, les propriétaires de ce domaine faisaient sans aucun doute partie des plus hautes élites de la Cité helvète sous le règne des derniers empereurs antonins. L'agriculture et, en particulier, la production de céréales était certainement à l'origine de leur fortune, mais cette activité a dû être complétée dès le milieu du II<sup>e</sup> s. par des charges politiques et par différentes activités dans le domaine tertiaire (patronages, finance, commerce, service militaire). Leurs charges publiques et religieuses les faisaient certainement séjourner une partie de l'année à Avenches et



**Fig. 680**

*Le dominus dans son tablinum. Dessin F. Leuba, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.*



**Fig. 681**

*Statuette de Fortune, boîte à sceau et stylets. Longueur des stylets env. 15 cm. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*

leur résidence dans la villa de Boscéaz n'était donc probablement que saisonnière. Il est par contre vraisemblable qu'une partie de leur famille, les femmes et les enfants notamment, aient habité à l'année dans le «palais» qui offrait un cadre de vie assurément plus agréable qu'une *domus* urbaine.

Après des débuts modestes, puis une période de splendeur du dernier tiers du II<sup>e</sup> s. au milieu du III<sup>e</sup> s., le domaine de Boscéaz va progressivement décliner et semble avoir perdu son caractère palatial avant la période constantinienne. Seule la fréquentation du *mithraeum* jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> s. pourrait être un indice d'une continuation de la présence de la famille des maîtres sur le domaine. Il n'est pas impossible que cette *gens* soit restée dans son palais de plus en plus délabré, en se concentrant dans la partie sud de la *pars urbana* où ont été retrouvés la plupart des artefacts du Bas-Empire.

### Intendants, serviteurs, ouvriers, esclaves

L'exploitation du domaine des grandes *villae rusticae* était généralement confiée, nous l'avons dit, à un intendant désigné en latin par les termes de *vilicus* ou d'*actor* voire *praepositus*<sup>1040</sup>. Parfois secondés par des *subvilici*, responsables d'activités particulières, ces intendants étaient généralement des esclaves ou des affranchis, directement attachés à la personne de leur maître.

Toujours nettement plus modestes que celles de leurs *domini*, plusieurs demeures d'intendants, généralement situées dans les *partes rusticae*, sont aujourd'hui connues sur différents sites, comme dans la villa de Biberist SO<sup>1041</sup>. Nous ignorons encore où se trouvait celle du *vilicus* du domaine de Boscéaz, mais il est probable qu'elle ait été située dans la *pars rustica* révélée par les photographies aériennes de 1976, ou à l'extrémité sud du bâtiment de service (B7).

Nous n'en savons guère plus sur les *vilici* qui se sont succédé dans la villa et encore moins sur la foule des petites gens qui devait y résider: domestiques au service des maîtres, artisans et ouvriers plus ou moins spécialisés, vachers, palefreniers, travailleurs agricoles... Bien que nous ne puissions nous livrer à de véritables estimations, faute de données précises sur la *pars rustica*, il semble raisonnable de penser que plus de cent «ouvriers» étaient nécessaires aux différents travaux de production et d'entretien d'un domaine aussi important que celui de Boscéaz. Comme dans les grands domaines (*latifundia*) italiens, il est probable qu'une partie importante des serviteurs et des ouvriers agricoles du *fundus* aient été des esclaves, dont la présence semble attestée dans les *villae* de Cuarny et de Vallon par la découverte d'entraves (fig. 682).

1040 Le terme *vilicus* semble employé de préférence dans le cadre d'une main-d'œuvre de condition servile.

1041 Voir SCHUCANY 2006.



**Fig. 682**

Entraves d'esclave de la villa de Cuarny, près d'Yverdon. Longueur env. 40 cm.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Une hiérarchie a certainement existé au sein des esclaves de ces domaines, dans laquelle les serviteurs directs du *dominus* (secrétaires, précepteurs, médecins, caméristes...) et les ouvriers spécialisés occupaient la situation la plus enviable. Gens de maison ou de métier, ces «privilegiés» avaient probablement la possibilité de fonder une famille, de constituer un petit pécule et d'être un jour affranchis. Il n'en était certainement pas de même pour les simples manoeuvres, menés à la dure et peut-être tenus dans les fers de crainte qu'ils ne s'enfuient.

Logés dans les combles de la *pars urbana*, dans des locaux donnant sur les cours de service et, peut-être, dans des bâtiments de la *pars rustica* ou des baraquements servant de dortoirs, les domestiques et les travailleurs serviles nous sont surtout connus par les preuves de leur travail. Bien que certains aient vraisemblablement été des «indigènes» ou des «étrangers» nés en Helvétie, il est probable que d'autres, parmi les moins favorisés, aient été des Germains et des Sarmates capturés lors des guerres de Marc Aurèle sur le Danube.

Bien que cela ne puisse être démontré, il est également possible qu'une partie des serviteurs du domaine ait été recrutée parmi les populations libres de la région (indigènes de statut pérégrin), que l'exploitation de certaines terres ou matières premières leur ait été affermée et que des journaliers aient été engagés pour des tâches saisonnières, comme les foins ou les moissons.

## L'économie du domaine

Jacques Monnier

À Orbe, la partie exploitation de la villa n'a encore été fouillée que très partiellement, mais les bâtiments repérés dans la *pars rustica* par photographie aérienne, auxquels s'ajoutent les exemples d'autres *villae*, fouillées plus complètement, permettent de penser que la villa devait, comme ailleurs, se vouer aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage.

Les données archéobotaniques pour l'époque romaine à Boscéaz sont réduites à la portion congrue<sup>1042</sup>. Jusqu'ici, nous ne disposons que d'analyses palynologiques effectuées sur des mortiers de la partie nord du palais<sup>1043</sup>; le matériel pollinique présente une flore locale, constituée de plantes culturales et messicoles (céréales, *Plantago lanceolata*) et de plantes prairiales (graminées, cypéracées).

La céréaliculture devait figurer au nombre des activités de la villa, si l'on se fonde, avec prudence, sur la présence de meules à bras évoquant la mouture du grain. Pour l'heure, nous ne connaissons pas l'emplacement d'éventuels greniers.

Quant à l'élevage, les rares données archéozoologiques, qui proviennent des cuisines de la *pars urbana* et du *mithraeum*, attestent la présence de différentes espèces domestiques; le porc est le mieux représenté, suivi des bovidés, vraisemblablement élevés sur place, et des caprinés, alors que les équidés sont rares. Parmi les animaux de basse-cour figurent le coq, le pigeon domestique et l'oie. L'étude de la tabletterie révèle que l'essentiel de la matière première est fournie par l'abattage d'animaux domestiques (os, corne), sans que le bois de cerf ne soit pour autant négligé. Le mobilier archéologique livre quelques éléments liés à l'élevage: des mors, des hipposandales, un fragment de clochette en fer, une clarine en bronze, mais aussi des éléments de char attestent la présence d'animaux de bât et de trait (fig. 683).

Le bâtiment C8 est jusqu'ici le seul à avoir livré les traces d'un local de stabulation, qui ne pouvait d'ailleurs abriter que quelques têtes de bétail. Quant aux enclos extérieurs dans lesquels les animaux devaient être parqués, comme ceux reconnus dans la villa de Seeb ZH (espaces K et L), ils n'ont pas été repérés à Boscéaz. La transformation des productions agro-pastorales est encore mal documentée: l'unique installation connue jusqu'ici est un séchoir-fumoir mis au jour dans le bâtiment C2. Les éléments mobiliers ne sont guère plus nombreux et seules quelques faisselles en céramique attestent la fabrication de fromage sur le site.



1042 Rappelons que des données existent pour la Protohistoire, grâce au silo de La Tène ancienne découvert sous le palais (voir vol. 1, annexes 2 et 3, p. 373-381). Sur l'environnement antique et l'occupation du sol autour de Boscéaz, voir vol. 1, p. 35-61, plus particulièrement p. 55-56.

1043 Analyses réalisées par Denise Iskandar (réf. ARCHEOLABS ARC91/R1005P). Résumé dans Rapport 1990, p. 55-56.

Fig. 683

Mors en fer, clarine en bronze, anneau passe-guide en bronze (élément de char) et hipposandale en fer. Hauteur de la clarine env. 12 cm.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Pour ce qui concerne les activités artisanales, il est remarquable de constater qu'elles sont attestées aussi bien dans la périphérie immédiate de la *pars urbana* que dans les deux édifices explorés de la *pars rustica*. C'est le cas notamment pour le travail du métal, dont le volume devait davantage répondre aux besoins immédiats du domaine que correspondre à une production de biens destinés à la vente. Le tissage, courant dans les établissements ruraux antiques, est bien attesté à Boscéaz par la présence d'aiguilles à coudre et de nombreux pesons de tisserand (fig. 684). Utilisant des matières premières issues d'animaux (moutons) ou de fibres végétales (chanvre, lin), cet artisanat était certainement destiné en premier lieu aux besoins privés, mais dégageait peut-être des excédents destinés à la vente. Parmi les ressources naturelles exploitées dans le cadre de la *villa*, il convient de citer en particulier le travail de l'argile; des productions de céramique à pâte grise et cœur rougeâtre apparaissent de manière récurrente sur le site. On ne connaît que très mal le rayon de diffusion de cette céramique d'une qualité particulière, qui pourrait être une production propre à la *villa* ou à l'un des établissements proches (voir *supra*, p. 236-238).



**Fig. 684**

Pesons et aiguilles d'un atelier de tissage, découverts dans les niveaux de la cour du bâtiment de service (B7). Hauteur du grand peson 22 cm. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

D'une manière générale, l'absence de fouilles étendues ne permet pas de préciser la fonction des édifices, dont les exemplaires fouillés soulignent le caractère multifonctionnel. Si le bâtiment C2 et le bâtiment C8 révèlent la présence de zones d'habitat, ce dernier a livré des pièces qui soulignent la recherche d'un certain confort. Est-ce dans ce bâtiment qu'il faut localiser les appartements de l'intendant de la *villa*?

L'étendue du domaine lui-même, on l'a vu (voir vol. 1, p. 60-61), n'est pas connue avec exactitude; les limites étaient-elles matérialisées par la topographie (cours de l'Orbe, par exemple) et/ou par des limites cadastrales? Les recherches sur le territoire de la *villa* de Boscéaz (prospections pédestres et reconstitution des cadastres antiques) ne permettent que d'esquisser des pistes de recherches. La surface étudiée, qui couvre quelque 50 km<sup>2</sup>, ne correspond certainement pas à l'étendue du *fundus* antique, dont l'étude reste à entreprendre<sup>1044</sup>.

1044 Voir les surfaces utiles estimées en Suisse pour les *villae* de Dietikon ZH (EBNÖTHER 1995, p. 218 sq.) ou de Biberist SO (SCHUCANY 2006, p. 273 sq.). En dépit des réserves qu'elles suscitent parfois, ces démarches permettent au moins de proposer un ordre de grandeur du terroir exploité, même si elles ne rendent pas nécessairement compte de la réalité foncière antique.

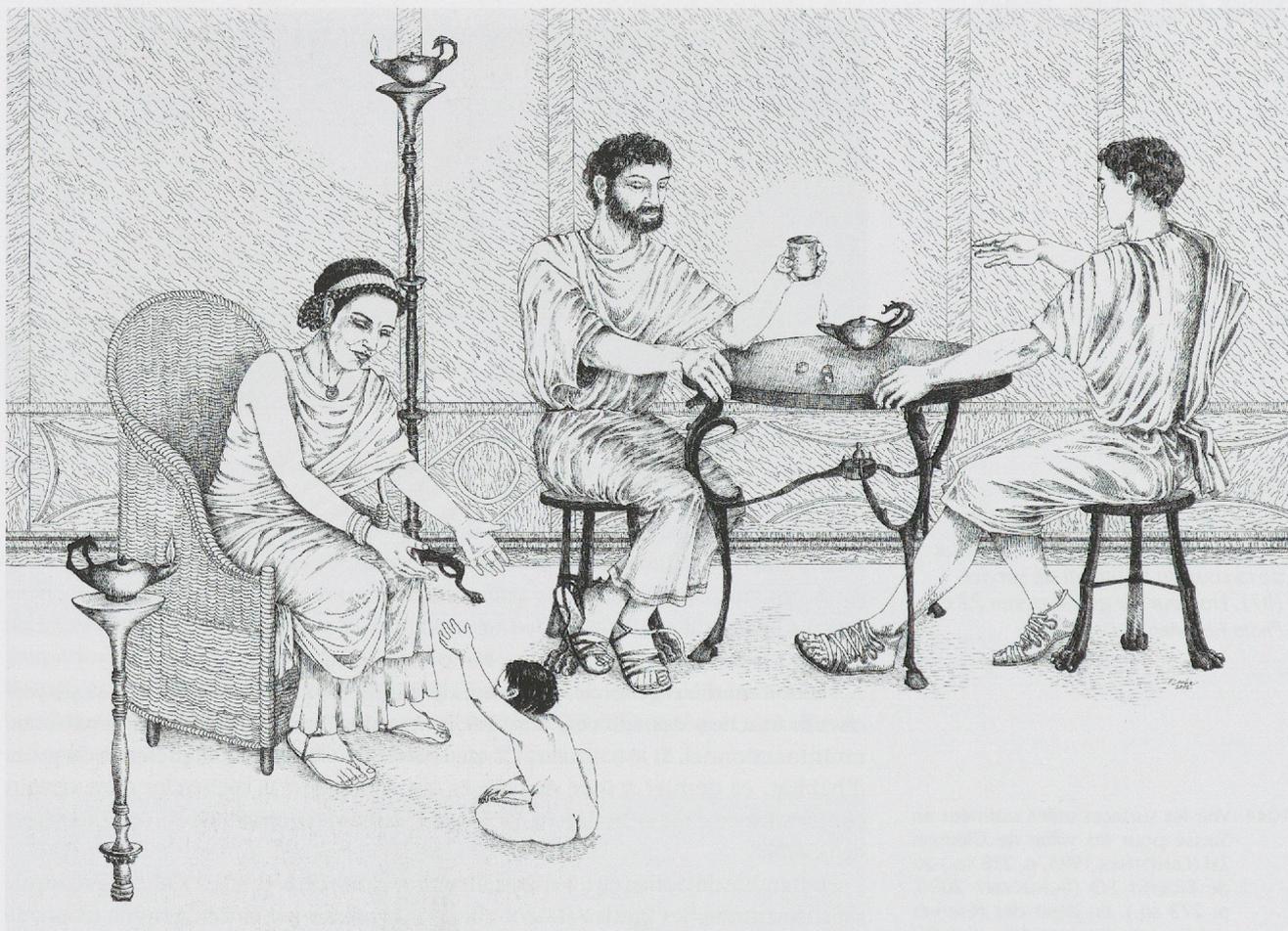
## Vie quotidienne, religion et culture

### Les distractions

Thierry Luginbühl

#### Soirées familiales et banquets d'apparat

Comme dans toutes les sociétés dépourvues de médias récréatifs, la vie de famille était certainement l'une des principales distractions (*otium*) des habitants de la villa de Boscéaz. Nous ne savons que très peu de chose sur celle des serviteurs. Celle des maîtres, quant à elle, devait se dérouler en partie dans leurs «salons» privés, ou *oeci*, dont l'un a été identifié dans la grande pièce carrée, d'environ 12 m de côté, située au nord-ouest de la cour sud de la *pars urbana* (L 103).



Ces salons, certainement pourvus de chaises en osier et de tables basses, étaient principalement des espaces de détente, où l'on discutait et plaisantait entre membres de la famille et où l'on se réunissait probablement pour entendre des récits, des lectures et, peut-être, des représentations musicales... Les *oeci* étaient également des espaces de jeu, pour les enfants comme pour les adultes, dont les divertissements ont parfois laissé des traces archéologiques. La découverte de dés, par exemple, atteste la pratique du jeu des *tesserae*, qui faisait souvent l'objet de paris, tandis que la mise au jour de nombreux jetons, en os ou en pâte de verre, semble liée à des jeux similaires aux dames, comme les *latrunculi* («jeu des soldats») ou au trictrac (*duodecim scripta*, «les douze lignes») (fig. 686).

Nous ne savons pas si les maîtres de Boscéaz avaient l'habitude de veiller tard, mais différentes sources latines montrent que les adultes passaient du temps ensemble, après que leurs enfants aient été se coucher. Ces soirées se terminaient

**Fig. 685**

Soirée familiale dans l'*oecus*.

Dessin F. Leuba, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.



**Fig. 686**

Dé en calcaire et jetons à jouer en os.  
Côté du dé 1 cm.  
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

dans les *cubicula* des appartements, disposés le long des portiques bordant les deux grandes cours à colonnades. Ces chambres à coucher devaient alors être le théâtre de plaisirs placés sous la protection de Vénus, indispensables à la perpétuation de la *gens* des *domini* et à l'extension de leur *familia* d'affranchis et d'esclaves (fig. 687).



**Fig. 687**

Vénus portée par deux Amours.  
Mosaïque des Divinités.  
Dimensions du médaillon 63 cm.  
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

Déjà évoqué en p. 460-462, l'art culinaire revêtait une importance certaine pour les maîtres de Boscéaz, une manière de manifester leur richesse et leur *románitas*.

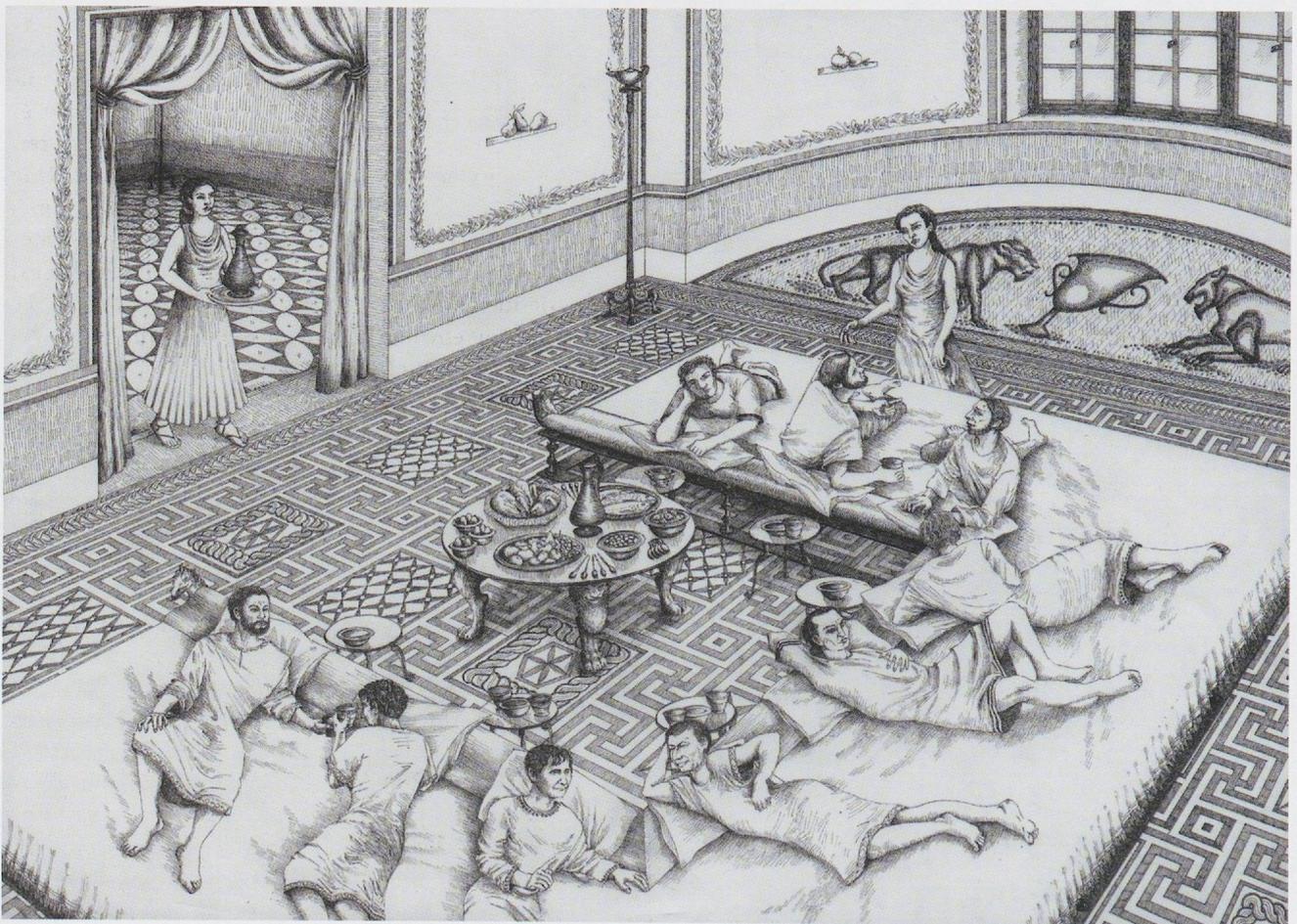
L'étude des ossements nous apprend que la nourriture carnée des habitants de la villa était principalement constituée d'animaux jeunes, dont une majorité de porcs, une forte proportion de boeuf et des quantités moindres de moutons, de chèvres, de volailles et de gibier. Les amphores mises au jour, quant à elles, témoignent nous l'avons vu de la consommation de produits méditerranéens variés, comme du vin de Gaule, d'Italie, d'Espagne, de Lusitanie et de Méditerranée orientale, de l'huile d'olive de Bétique et d'Italie, des sauces de poissons hispaniques ou provençales et des dattes de Tunisie.

Si cette liste de produits, à laquelle peuvent être ajoutées des huîtres de Méditerranée, permet de mettre en évidence la variété de la nourriture des maîtres de la villa, elle ne suffit pas pour restituer avec précision les plats consommés. Probablement moins fastueux que ceux des élites de Rome ou des grandes métropoles méditerranéennes, ces repas n'en demeuraient certainement pas moins élaborés avec recherche, particulièrement dans le cadre de banquets de prestige, tenus en l'honneur d'invités de marque, partenaires commerciaux ou alliés politiques, ou pour des occasions particulières, comme l'élection à une magistrature ou l'affranchissement d'un esclave.

Les sources littéraires et les découvertes archéologiques nous donnent une image assez précise du déroulement et du mobilier (*instrumentum*) de ces banquets, qui débutaient généralement en fin d'après-midi et se poursuivaient parfois tard dans la nuit. Installés dans le *triclinium*, sur des lits disposés en «fer à cheval», à des places définies par leur rang hiérarchique, les convives recevaient tout d'abord la *gustatio*, hors d'oeuvre froid, généralement constitué d'oeufs, de légumes, de saumures de poissons et de fruits de mer, avant de passer à la *cena* proprement dite. Cette dernière était composée d'une *prima mensa* («première table»), où étaient servis des mets chauds (viandes, poissons et légumes), agrémentés de sauces et d'accompagne-

Fig. 688

Banquet d'apparat dans le triclinium.  
Dessin F. Leuba, Musée cantonal  
d'archéologie et d'histoire de Lausanne.



**Fig. 689**

Service de table. Cruche, vaisselle en terre sigillée et à revêtement argileux, couteau à lame repliable, cuillères (à œuf) en os et en bronze. Longueur du couteau env. 9 cm.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

ments divers, puis d'une *secunda mensa*, comprenant généralement des fruits et des gâteaux sucrés.

Contrairement aux habitudes contemporaines, les convives ne disposaient ni d'assiettes, ni de fourchettes (inconnues à l'époque romaine), mais se servaient avec leurs doigts dans des plats (*catini*), des bols (*pannae*) ou de petites coupes (*paropsides*), disposés sur une table centrale. Tous les invités, par contre, utilisaient des coupes ou des gobelets pour s'adonner au culte du vin, indissociable du rite de la *cena*, à l'image du *symposion* grec dont le banquet romain avait repris en partie les conventions.

Très différents de ceux d'aujourd'hui, les vins antiques étaient toujours filtrés, puis coupés d'eau froide ou chaude avant d'être servis. Les sources littéraires et épigraphiques nous apprennent que certains, comme le Falerne de Campanie ou le Cécube du Latium, étaient des vins de garde particulièrement cotés, alors que d'autres, comme ceux de Sabine ou du Vatican, étaient considérés comme médiocres. Une forte proportion des amphores vinaires retrouvées à Boscéaz provient de Gaule méridionale et devait contenir un vin relativement bon marché, mais quelques amphores d'Italie et de Grèce, nous l'avons dit, attestent la consommation de vins plus prestigieux. Nul doute que ces derniers aient été réservés aux grandes occasions. Le vin de Narbonnaise, quant à lui, devait être une boisson de tous les jours, probablement accordée aux serviteurs et même aux esclaves.

Bien que nous n'en ayons pas la preuve archéologique, il est certain que des boissons de tradition indigène étaient consommées par les habitants du domaine. De la bière (*cervesa* ou *curma*) et de l'hydromel (*medu* en gaulois) y ont même peut-être été produits, comme cela semble être le cas dans d'autres *villae*.

#### ***Venatio, aucupium et piscatus***

Dans le monde romain comme dans la plupart des civilisations, la chasse était l'une des distractions favorites des élites; elle a fréquemment été représentée sur les mosaïques des grandes *villae*, en Afrique du Nord principalement, mais aussi dans les provinces septentrionales et notamment à Orbe-Boscéaz.

Les Romains distinguaient deux sortes de chasses: celle aux quadrupèdes, ou *venatio*, et celle aux oiseaux, *aucupium*. Dans un cadre aristocratique, la première se déroulait généralement avec des chiens, utilisés pour lever le gibier, le poursuivre et l'acculer, avant qu'il ne soit abattu à coups d'épieu et de coutelas. Pratique à pied ou à cheval, selon des règles empruntées à la Grèce, ce type de chasse est représenté sur la bordure de la grande mosaïque des Divinités, dans l'aile sud de la *pars urbana* (fig. 690). Courant autour du tapis central, cette *venatio* met en scène un chasseur

barbu, équipé d'un épieu et accompagné par un molosse tenu par une longue laisse et lancé à la poursuite d'un sanglier, déjà cerné par deux autres chiens. Il est possible que cette représentation illustre un spectacle de l'amphithéâtre, mais le costume du chasseur, avec ses bottes, ses braies et sa longue tunique, ne devait pas être très différent de celui des chasseurs de la villa.



**Fig. 690**

*Le chasseur de la mosaïque des Divinités.*

*Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*

Bien que les données ostéologiques restent rares, la présence de grands chiens, peut-être semblables à ceux de la mosaïque, est attestée à Boscéaz par des traces de dents sur de gros os de bovidés. Quelques fragments de crânes y démontrent celle de races de plus petite taille, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait de petits chiens de chasse ou de chiens de compagnie.

Moins prestigieuse que la *venatio*, la chasse aux oiseaux était pratiquée de différentes façons, soit avec des appâts, des pièges, ou des bâtons enduits de glu. Cette dernière pratique est représentée sur la mosaïque du Cortège rustique (fig. 691). Séparé du char par un arbre, situant la scène dans les bois, un jeune homme s'avance, tenant d'une main un faisceau de piquets et de l'autre un pot de glu suspendu par une chaînette. À sa droite se trouve un chasseur, ou plus exactement un rabatteur soufflant dans une corne, qui confirme le caractère cynégétique de la scène et l'intérêt pour l'art de la chasse des *domini* de Boscéaz.

Les fouilles de la villa n'ont pas livré d'arme ou d'équipement de chasse à l'exception, probablement, d'un fer de lance, mais les ossements d'animaux recueillis

**Fig. 691**

*L'oiseleur et le rabatteur de la mosaïque du Cortège rustique.*

*Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*





**Fig. 692**

Chasse à l'ours sur les pentes du Suchet.

Dessin F. Leuba, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

sur le site attestent la consommation de plusieurs espèces sauvages, comme le cerf élaphe, l'ours brun, le sanglier, le lièvre commun, la perdrix grise et, probablement, l'aurochs et le renard. Très vraisemblablement chassés par les habitants du domaine, ces espèces proviennent de différentes niches écologiques. Le cerf et le sanglier, qui semble avoir été l'espèce la plus appréciée, indiquent en effet une chasse en forêt ou en bordure de bois, tandis que le lièvre et la perdrix devaient être capturés dans les prairies et les champs bordés de buissons qui jouxtaient la *villa*. L'ours, quant à lui, était certainement traqué sur les pentes ou les hauteurs du Jura, probablement dans le massif du Suchet, où l'espèce a survécu jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> s. (fig. 692).

Pratiquée au filet, à la nasse, au trident ou à l'hameçon, la pêche était d'abord une activité économique dans le monde romain, mais était également considérée comme une occupation récréative, que ne dédaignaient pas les empereurs, à l'exemple de Marc Aurèle, contemporain de la construction de la grande *pars urbana*. Nous n'avons pas la preuve que les habitants de Boscéaz pratiquaient la pêche «sportive», mais il serait très surprenant qu'ils n'aient pas exploité les nombreux cours d'eau de la région et notamment l'Orbe, dont le cours supérieur et les grands marais devaient être très poissonneux. Un relief en marbre représentant un panier rempli de poissons (fig. 693), découvert en 1749, nous apprend d'ailleurs que les maîtres du domaine portaient un certain intérêt à l'*ars piscatoria*. Retrouvé en bordure de la Vy d'Étraz, non loin des marais de l'Orbe, ce relief faisait très probablement partie d'une scène de pêche qui devait orner une tombe de la nécropole de la *villa*.

## Croyances et pratiques religieuses

Thierry Luginbühl

1045 Voir notamment VAN ANDRINGA 2002 et, pour la Cité helvète, CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 2008.

Aujourd'hui relativement bien connue<sup>1045</sup>, la religion des populations gallo-romaines peut être considérée comme le produit d'une intégration de traditions gréco-romaines, celtiques et orientales, dans laquelle les premières jouaient un rôle pré-



**Fig. 693**

Fer de lance, bois de cerf, canine d'ours, panier aux poissons en marbre et céramiques régionales à décors de chasse. Longueur du fer de lance env. 24 cm.

Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

pondérant pour les cultes publics et la forme donnée aux sanctuaires et aux images divines. Les traditions d'origine gauloise, quant à elles, semblent surtout avoir persisté dans le domaine de la religion privée, dans certaines pratiques rituelles et par la continuation de la fréquentation de lieux sacrés indigènes. Les influences orientales ont aussi principalement touché les croyances et les pratiques religieuses de la sphère privée. Le succès de divinités comme Isis, Cybèle ou Mithra en Italie et dans les provinces occidentales de l'Empire tient en partie à leur mystique et à leurs rites exotiques, plus attractifs que ceux de la religion officielle, mais aussi à de nouvelles attentes de la part de populations, dont le besoin croissant de spiritualité favorisera l'essor du christianisme.

Les croyances et les pratiques religieuses des habitants du domaine d'Orbe-Boscéaz s'inscrivent parfaitement dans ce cadre général et peuvent être partiellement restituées grâce à la découverte de représentations de divinités, pour la plupart retrouvées dans la *pars urbana*, et à la mise en évidence de trois lieux de culte, dont un *mithraeum*, en dehors de l'enclos de la *villa*.

### Représentations divines

Les images de divinités se répartissent en deux grands groupes: les représentations plastiques — statues, statuettes ou décors d'applique — et celles figurant sur des mosaïques. Les premières sont relativement rares: deux statuettes en bronze, représentant Mercure et une divinité féminine traditionnellement identifiée comme Spes (l'Espoir), un relief représentant la déesse Fortuna (la bonne Fortune) et une applique en forme de tête de Jupiter, auxquels peuvent être ajoutés des fragments d'une statue d'Amour en marbre (*puttus ailé*), ainsi qu'une représentation de Silène en calcaire, qui ornait le goulot d'une fontaine (fig. 694).

Très probablement disposées dans un laraire (autel domestique), les statuettes en bronze étaient certainement de véritables objets de culte, auxquels on adressait prières et offrandes. Les statues en marbre et l'applique, quant à elles, paraissent avoir été principalement ornementales et symboliques, à l'instar des représentations divines figurant sur les mosaïques de deux pièces de la *pars urbana*.

La mosaïque des Divinités, qui ornait le sol d'une salle de réception au sud-est du bâtiment principal (L 37), présente un ensemble de sept médaillons dédiés aux dieux astraux des jours de la semaine: Luna, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne et Sol (fig. 695). Si certaines de ces divinités, comme Mercure ou Jupiter, étaient certainement vénérées par les habitants de la *villa*, leur présence sur cette mosaïque

**Fig. 694**

Représentations de différentes divinités: fragments d'ailes et tête d'Amour en marbre, statuettes en bronze de Mercure et de déesse (Spes?), tête de Jupiter (applique) en bronze. Hauteur de la statuette de Mercure env. 16 cm. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.



semble plus cosmologique que réellement religieuse. Il en est de même des représentations de divinités marines — Tritons et Néréides —, figurant aux quatre angles du même pavement, ainsi que sur la grande mosaïque au Triton, détruite en 1845. L'importance de ces divinités aquatiques reste difficile à expliquer. Symboles des limites de l'univers, de la puissance de la nature et de sa générosité envers les humains, elles sont relativement fréquentes dans l'art de l'Helvétie romaine et sont notamment représentées sur les grands mausolées aristocratiques d'Avenches-En Chaplix.

**Fig. 695**

Luna, Mars, Mercure, Jupiter, Saturne et Sol. Médaillons de la mosaïque des Divinités. Dimensions des médaillons env. 63 cm. Photos Fibbi-Aeppli, Grandson.

Toutes les images divines retrouvées dans la villa d'Orbe-Boscéaz appartiennent au panthéon gréco-romain classique, mais il est probable que certaines d'entre elles aient été conçues et honorées sous une forme hybride, teintée de traditions gauloises. Bien que la religion des *domini* de Boscéaz ait certainement été plus romanisée que celle des populations helvètes moins fortunées, leurs origines modestes et



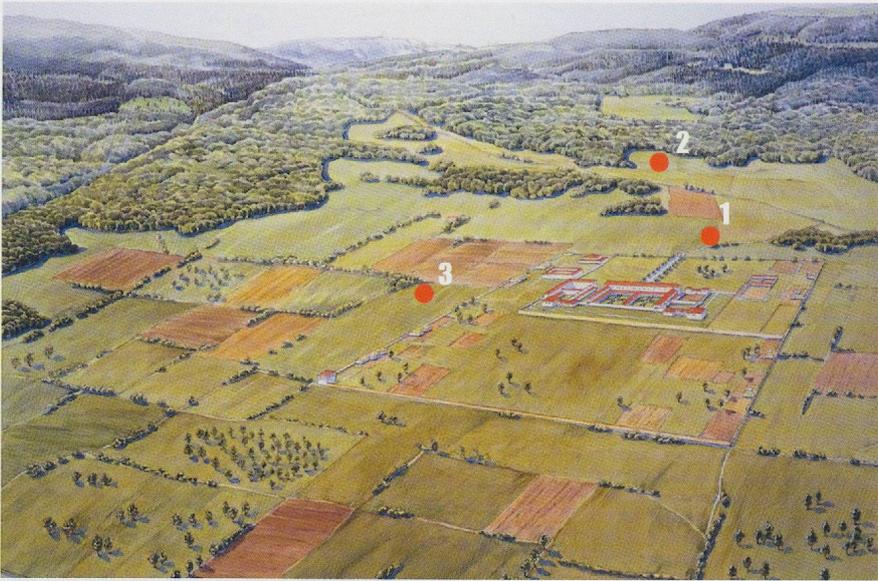


Fig. 696

Localisation des lieux de cultes connus à l'extérieur de l'enclos de la villa. 1: mithraeum; 2: lieu de découverte de la statuette de Spes (source d'eau principale de la villa); 3: lieu de découverte de la hachette votive. Aquarelle B. Gubler, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne.

vraisemblablement locales (voir *infra*) ne permettent pas d'exclure qu'une représentation de Mercure très classique ait été appréhendée comme celle d'un Mercure-Lug gallo-romain, que Taranis — le dieu tonnant gaulois — ait été vénéré sous la forme du Jupiter romain ou que des images de Tritons et de Néréides aient été considérées comme celles de divinités aquatiques indigènes.

Le seul espace indubitablement culturel mis en évidence lors des fouilles de la villa est le *mithraeum*, qui fait l'objet d'un chapitre particulier dans le présent ouvrage (voir vol. 1, p. 278-326 et fig. 696, 1). Construit en dehors du grand mur d'enclos, mais à proximité immédiate de son entrée principale, ce bâtiment à abside pouvait accueillir une douzaine de mystes qui s'y réunissaient pour pratiquer des rites et, notamment, des banquets en l'honneur du dieu Mithra, d'origine phrygienne. Le culte de cette divinité à symbolique solaire, dont l'idéologie était liée au sens de l'honneur et de l'amitié et à la foi en une survie de l'âme dans l'Autre, s'est principalement diffusée par le biais de l'armée dans les provinces nord-occidentales de l'Empire. Les *mithraea* sont très rares dans les campagnes, particulièrement dans nos régions où l'on n'en connaît aucun autre exemple rural. La construction précoce de celui d'Orbe-Boscéaz, à la fin du II<sup>e</sup> s. de notre ère, pourrait être liée, nous l'avons dit, au passé militaire de certains membres de la famille des propriétaires de la villa (voir *infra*). La situation du *mithraeum*, hors de l'enclos, pourrait laisser supposer que le culte du dieu phrygien n'était pratiqué que par une partie des hommes du domaine et n'y était pas reconnue comme une pratique officielle (intégrée dans la religion de la *gens*, définie par le *pater familias*). Nul doute cependant, au vu de son lien évident avec la villa, que cet édifice culturel ait été construit par des membres de la famille des *domini*. Ces derniers constituaient probablement l'essentiel des mystes qui s'y réunissaient, avec peut-être un petit cercle d'initiés extérieurs au domaine, mais il est possible que cette confrérie ait été liée à un réseau de communautés mithriaques.

Connus seulement par des découvertes fortuites, deux autres lieux de culte ont été mis en évidence aux alentours de la villa. Le premier, à proximité de la principale source captée pour l'approvisionnement en eau de la *pars urbana* (fig. 696, 2), a livré la statuette de Spes ainsi que des fragments de *tegulae* qui pourraient laisser supposer l'existence d'une chapelle, et donc d'un petit lieu de culte de source. Le second n'est connu que par la découverte d'une hachette votive en argent dans un secteur marécageux, au sud-ouest du domaine (fig. 696, 3 et fig. 697), qui permet de penser que l'endroit était consacré à une divinité associée aux eaux dormantes, d'origine vraisemblablement indigène. Ces témoignages d'activités religieuses aux abords de la villa semblent pouvoir être attribués à des pratiques rituelles communautaires et plus précisément domaniales, dont les sources latines nous livrent de nombreux exemples<sup>1046</sup>.



Fig. 697

Hachette votive en argent retrouvée au sud-ouest du domaine de la villa. Dimensions env. 3 cm. Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

1046 Voir notamment TURCAN 1998, p. 62-71.



**Fig. 698**

Le temple gallo-romain du sommet du Chasseron, visible depuis le site d'Orbe-Boscéaz.

Dessin D. Glauser.

Il est également probable que les habitants de Boscéaz aient fréquenté deux sanctuaires visibles depuis le site à l'époque gallo-romaine: celui du Chasseron, dont le sommet culmine à plus de 1600 m d'altitude, une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Boscéaz, et celui d'Ursins, situé à environ 10 km au nord-est, bien en vue depuis la terrasse de la villa.

Aménagé près du sommet, sur un replat offrant une vue saisissante sur le Plateau et les Alpes, le sanctuaire du Chasseron est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. grâce à la découverte de «médailles» romaines et de différents types d'artefacts caractéristiques des lieux de culte gallo-romains (torque en bronze et hachettes votives notamment). Ce sanctuaire de hauteur a fait l'objet de deux campagnes de fouilles de l'IASA, en 2004 et 2005, qui ont permis la découverte d'un imposant temple (*fanum*) à plan centré gallo-romain (fig. 698) et la mise en évidence d'autres aménagements et secteurs de fréquentation antiques (bâtiment interprétable comme des *hospitalia*, constructions annexes, éperon rocheux depuis lequel étaient jetées des monnaies...) <sup>1047</sup>. Vraisemblablement dédié à un Mercure gallo-romain, comme celui du sommet du Puy-de-Dôme, en Auvergne, ce lieu de culte était fréquenté dans le cadre de cérémonies publiques, mais aussi et probablement surtout pour y pratiquer des rites à titre privé (vœux, offrandes).

1047 Voir LUGINBÜHL 2008, p. 236-237, et LUGINBÜHL *et al.* 2013.

1048 Voir notamment LUGINBÜHL 2008, p. 235-236.

Situé sur le coteau oriental de la vallée de la Thièle, «face» au domaine de Boscéaz, le sanctuaire d'Ursins se présentait sous la forme d'un important complexe culturel <sup>1048</sup>. Pourvu d'au moins trois grands *fana*, dont le mieux connu a des élévations

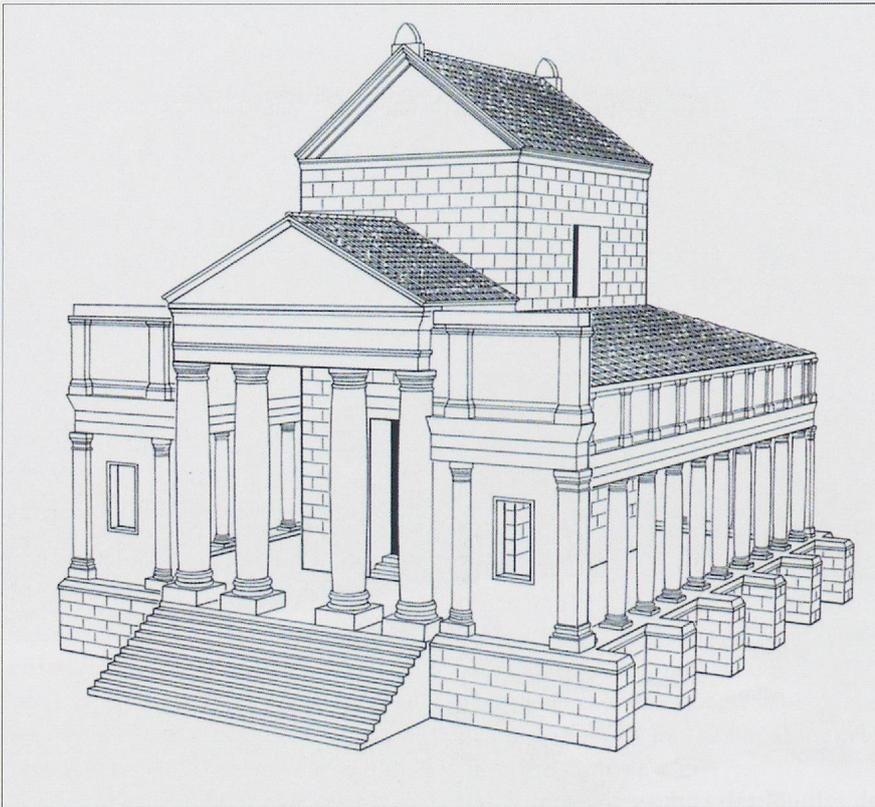


Fig. 699

Le temple principal d'Ursins, également visible depuis la villa. Dessin B. Gubler, d'après une hypothèse de restitution de P. André et C. Kaiser.

encore visibles dans les murs de l'église du village (fig. 699), ce lieu de culte comprenait également un important bâtiment avec des installations thermales (*hospitalia*?) et, peut-être, un amphithéâtre. Sa monumentalité indique sans aucun doute son caractère officiel. Différents types de documents (inscriptions, statues, statuettes) y attestent le culte de Mercure, de Mars Caturix (divinité protectrice de la Cité helvète) et d'Epona (déesse cavalière gallo-romaine).

Ces deux sanctuaires extra-urbains devaient être le but de pèlerinages et voir le déroulement de cérémonies réunissant les habitants de la contrée à date convenue, dont différentes sources, directes et surtout indirectes, nous permettent de restituer le déroulement et les différents types de rituels (processions, prières, vœux, sacrifices, banquets...). Il ne fait guère de doute que les habitants de Boscéaz aient fréquenté ces deux lieux de culte et, même, que les maîtres du domaine aient participé à leur entretien et à leur embellissement. S'ils avaient bien des charges politiques à l'échelle de la *Civitas* helvète (voir *infra*), ces derniers devaient également prendre part à des célébrations officielles à Avenches, sur l'*area sacra* du *forum* et dans le grand sanctuaire civique du Cigognier<sup>1049</sup>, notamment. Il est également probable qu'ils aient fréquenté les lieux de culte du *vicus* d'Yverdon, en particulier celui de ses sources thermales consacrées au dieu guérisseur Apollon<sup>1050</sup>.

## Mythes et culture<sup>1051</sup>

Daniel Paunier

L'étude de l'habitat peut révéler, parmi d'autres sources (rites funéraires, vestiges culturels, textes et inscriptions), l'organisation sociale d'une communauté et permettre d'approcher, parfois, la personnalité des habitants. La *domus* dans les villes, comme la *villa* à la campagne, témoignent de l'adoption d'un nouveau cadre de vie, nécessaire à l'exercice des activités politiques, sociales, économiques et religieuses imposées par le modèle romain et, en même temps, d'un changement culturel des classes dirigeantes. Par leur taille, leur organisation spatiale et leur décor, elle révèlent le rang social de leurs propriétaires et trahissent non seulement l'*aemulatio* qui régit la vie publique, un faire-valoir et une autosatisfaction propres aux élites,

1049 Voir notamment CASTELLA/MEYLAN KRAUSE 2008, p. 35-58.

1050 Voir LUGINBÜHL 2008, p. 232-233.

1051 Voir MORAND 1994 et VON GONZENBACH 1974.



**Fig. 700**

*Thésée s'enfuit de Naxos.*

*Mosaïque du Triton.*

*Dimensions du médaillon env. 85 cm.*

*Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*

mais aussi l'image des aspirations des hommes comme celle de leur conception du monde. Manière d'aliénation de la culture autochtone (mais dans quelle mesure?), l'adoption de nouvelles valeurs morales, culturelles et religieuses, regroupées par les Romains sous le terme d'*humanitas*, un art de vivre qui distingue l'homme instruit de l'inculte, va transformer, à des degrés divers, le cadre matériel ainsi que les modes de vie et de pensées.

À Orbe-Boscéaz, l'étendue du palais, la recherche et la nature du programme architectural, exprimant la synthèse des traditions hellénistiques et romaines, l'opulence du décor pictural, la variété et la finesse des placages de marbre et la qualité de la statuaire laissent apparaître un propriétaire imprégné de culture classique. Le choix du programme iconographique des mosaïques, largement inspiré de la mythologie gréco-romaine, ne peut que renforcer cette impression. Plusieurs thèmes sont abordés, comme l'ordre cosmique, l'exaltation de la *virtus*, la victoire de l'*humanitas* sur les forces sauvages, ou encore le bonheur au sein d'un univers maîtrisé et pacifié, dispensateur de bienfaits. Ainsi, la mosaïque du Labyrinthe, dont l'*emblemata* central figurait à l'origine Thésée mettant à mort le Minotaure, monstre hybride mi-humain, mi-taureau, avide de proies humaines pour se nourrir, évoque-t-elle la victoire du prince sur la bestialité sauvage, le chaos et les forces du mal, le triomphe de l'*humanitas* sur la barbarie, un rôle propre à l'empereur, mais que partage aussi le *dominus*, maître du domaine. Si le thème est grec, le labyrinthe, image mythique du palais minoen, a pris une forme quadrangulaire, conformément à la prédilection des Romains pour l'équilibre et la symétrie, et la muraille qui l'entoure, propre à renforcer l'impression d'enfermement, avec ses quatre portes à toit conique renvoie à des modèles contemporains, tel Avenches, et rappelle, en replaçant la scène dans un cadre familier, l'actualité du mythe. Si Ariane, qui, par amour, devait aider Thésée à sortir du labyrinthe grâce à son fil rouge, est absente de ce pavement, elle apparaît sur un des rares fragments conservés de la mosaïque du Triton, où la fille de Minos et de Pasiphaé est représentée endormie sous des platanes dans l'île de Naxos, tandis que Thésée, sur un autre médaillon, abandonnant son amante insouciant, s'embarque furtivement pour faire voile vers Athènes (fig. 700): symbole de la



**Fig. 701**

*Le rapt de Ganymède.  
Mosaïque des Divinités.  
Dimensions du médaillon env. 63 cm.  
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*

bravoure, Thésée est aussi un modèle d'inconstance, à moins que sa conduite, si l'on en croit certaines sources, n'ait été qu'une forme d'amère soumission au destin... La mosaïque des Divinités, composée de trois médaillons représentant, autour de Vénus, les six autres dieux de la semaine (Saturne, Sol, Luna, Mars, Mercure et Jupiter), mais aussi le berger phrygien Ganymède (fig. 701), le plus beau des mortels, devenu l'échanson des dieux, emporté dans le ciel par Jupiter transfiguré en aigle, Narcisse (fig. 702), le chasseur, épris de sa propre beauté reflétée par l'eau, ainsi que quatre groupes de Tritons et de Néréides, symbolisant le mouvement des vagues et l'attrait riant de la mer, évoquent une existence bienheureuse et rassurante au sein des planètes et des éléments originels. L'amour et la beauté sont omniprésents: Vénus, au centre de la composition, idéal de grâce, de séduction et de volupté, mais aussi Ganymède, entraîné vers les hauteurs du sublime, symbole de la beauté masculine, qui séduit et enflamme Jupiter, et Narcisse, amoureux de sa personne, épris de sa propre beauté, mais désespéré de ne pouvoir en saisir l'image.

À l'alternance des jours et des nuits, illustrés dans une composition tourbillonnante mais rigoureusement ordonnée, image même du cosmos et de l'harmonie, à la succession des saisons, figurées dans chacun des angles du pavement, symboles d'une nature domptée et généreuse, gage de *felicitas*, répondent l'ordre et l'harmonie que fait régner l'empereur sur l'*orbis terrarum*, comme le *dominus* sur ses terres. Vainqueur et libérateur, le maître, qu'il règne sur le monde ou sur son domaine, par son *auctoritas*, est appelé à assurer le bonheur et le salut des hommes. La scène de chasse, qui évoque les jeux de l'amphithéâtre (*venationes*) et sert de frise au tapis central, ne peut que renforcer cette image symbolique: le chasseur, comme le maître, affrontent le danger avec courage et remportent, grâce à leur *virtus*, une victoire qui assure et légitime leur pouvoir. On retrouve cette exaltation de la *virtus* dans la mosaïque d'Achille à Scyros, qui figure, là aussi dans un environnement romanisé (les remparts, fidèlement observés, symbolisent la *romanitas*), en deux scènes distinctes, Ulysse et son compagnon Agyrtès découvrant Achille, caché et déguisé en femme



Fig. 702

Narcisse contemplant son reflet.  
Mosaïque des Divinités.

Dimensions du médaillon env. 63 cm.  
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.

dans le gynécée de Lycomède, roi de Scyros, pour échapper à la guerre de Troie. Achille, qui choisit finalement de renoncer à une vie longue, agréable et tranquille pour une existence brève mais glorieuse à Troie, illustre le thème du dévouement de l'identité et du retour à soi; comme Ulysse, qui réveille son ardeur guerrière et sa *virtus* par le son du *tuba* et le cliquetis des armes, il remporte une victoire sur lui-même qui lui permettra d'accomplir pleinement son destin (fig. 703 et 704). Quant à Ulysse, le héros d'endurance, l'homme aux mille tours, redoutable guerrier et habile diplomate, il renvoie à l'image de l'homme lucide et ingénieux, maître de ses passions et de lui-même, capable en toutes circonstances de voir, de comprendre, de juger et d'agir en conséquence. Si la mosaïque du Cortège rustique ne fait pas appel à la mythologie, en illustrant, probablement quelques scènes d'un calendrier rural, elle reflète moins, sans doute, la vie quotidienne du domaine d'Orbe-Boscéaz qu'elle ne symbolise le rythme des saisons et des travaux de la terre dans un monde organisé, où le paysage, comme la nature, parfaitement maîtrisée par l'homme, devient source de prospérité et de bonheur. On le voit, le *dominus* d'Orbe-Boscéaz, qui a choisi des thèmes mythologiques propres à favoriser l'accomplissement de l'homme et à exalter le pouvoir de Rome, maîtresse de l'univers et dispensatrice de bienfaits, semble exercer, en homme cultivé, un art de société digne de son rang. Dans quelle mesure ces images faisaient-elles partie de son univers mental, quelles étaient ses connaissances réelles des belles-lettres et des mythes du monde classique? Ce goût pour la mythologie gréco-romaine, étrangère aux traditions indigènes, un langage codé par excellence, inaccessible, sans doute, aux couches sociales inférieures de la société gallo-romaine, était-il davantage déterminé par le faire-valoir, le désir d'affirmer la supériorité d'une élite que par une pleine adhésion aux valeurs morales et culturelles de l'*humanitas*? En l'absence de témoignages contemporains, la réponse reste difficile. Mais l'unité des thèmes, comme la corrélation de certains sujets, laissent penser que le maître de Boscéaz possédait une culture suffisante pour comprendre les mythes qui ornaient son palais et les replacer dans un contexte régional. Comme l'empire, la *villa*, à son échelle, est un lieu de pouvoir, où le *dominus* assure

l'ordre matériel et social, comme il maîtrise les forces extérieures qui pourraient menacer le domaine; garant d'unité, de prospérité et de bonheur, il représente aussi ce lien entre la ville et la campagne, ces deux pôles complémentaires du pouvoir dans l'Antiquité romaine. Le cadre somptueux du palais, dont l'ordonnance et le décor, jusqu'à la présence d'une nature maîtrisée dans les jardins des péristyles et des terrasses, renvoient au monde méditerranéen, manifeste à la fois la supériorité politique, économique et culturelle des élites indigènes et la force attractive de Rome.



**Fig. 703**

*Achille, à droite, saisi d'une frénésie guerrière, brandit son bouclier, tandis que Deidamie, à gauche, tente vainement de le retenir.*

*Mosaïque d'Achille à Scyros.  
Photo Archéotech SA, Epalinges.*



**Fig. 704**

*Ulysse et Agyrtès.*  
*Mosaïque d'Achille à Scyros.  
Photo Fibbi-Aeppli, Grandson.*



